Les informations concernant le locataire et les occupants font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel destiné à la gestion du patrimoine immobilier à caractère social de PAYS DE MEAUX HABITAT (gestion locative et patrimoniale des logements et de leurs accessoires, gestion des relations avec les organismes gestionnaires des aides au logement, gestion des relations avec les réservataires des logements, suivi des impayés (précontentieux), enquêtes de satisfaction, enquêtes obligatoires, ...). Votre bailleur sera également amené à effectuer des communications non-commerciales afin de vous informer concernant vos droits, obligations et divers événements liés à PAYS DE MEAUX HABITAT, communications qui vous seront envoyées tant que vous n'aurez pas manifesté votre opposition à en recevoir.

Dans le cas où l'accès au logement dispose d'un contrôle d'accès par badge, PAYS DE MEAUX HABITAT est légitime à assurer la sécurité des personnes et des biens sur son patrimoine. Nous vous informons également qu'aucun enregistrement de vos passages n'est effectué.

Ces finalités sont principalement nécessaires à l'exécution du contrat (le bail) qui nous lie et, pour certaines, répondent à une obligation légale, aux intérêts légitimes de bonne gestion de notre organisme ou encore à une mission d'intérêt public.

Ces données sont, de manière non exhaustive :

- Données administratives et financières :
  - Données d'identification des occupants ;
  - Données d'identification des représentants légaux et mandataires ;
  - Situation familiale et matrimoniale ;
  - Données relatives à la vie professionnelle ;
  - Informations d'ordre économique et financier (ressource, dépôt de garantie, du loyer, des aides, des charges, identité bancaire ou postale, assurance, ...) ;
  - Données relatives à la santé strictement nécessaires à la gestion du patrimoine immobilier ;
- Données utiles au calcul des charges telles que les consommations d'eau, gaz ou électricité et autres éléments facturables ;
- Données nécessaires à la gestion des précontentieux et contentieux ;
- Données utiles au suivi des réclamations et sinistres ;
- Situation CAF via le traitement CDAP (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires) mis en œuvre par les Caisses d'Allocations Familiales.

Les données sont nécessaires à la gestion du contrat de bail ainsi qu'aux relations plus générales existantes entre le locataire et le bailleur.

Elles sont principalement destinées à un usage interne. Toutefois, peuvent être destinataires des informations les concernant et dans les strictes limites de leurs attributions respectives :

- Les prestataires et sous-traitants intervenant sur le parc immobilier, en particulier les entreprises intervenant sur les réseaux techniques et les services gérant les réseaux de distribution d'énergie, d'eau et de télécommunications ;
- Les sous-traitants auxquels fera appel PAYS DE MEAUX HABITAT dans le cadre de prestations externalisées telles que les enquêtes de satisfaction, les opérations de routage ou encore certaines études sur notre parc locatif ;
- Les compagnies d'assurances ;
- Les organismes autorisés par une disposition légale à obtenir la communication de données à caractère personnel relatives aux résidents et à leurs parcours résidentiels ;
- Les auxiliaires de justice et officiers ministériels ;
- Les établissements publics de coopération intercommunale chargés d'assurer le recouvrement de certaines taxes ;
- Les organismes payeurs des allocations logement et de l'aide personnalisée au logement ;
- Les réservataires de logements ;
- Les sociétés de recouvrement ;

- Les demandeurs qui pourront visiter le logement une fois que vous aurez donné un préavis ;
- Le futur locataire afin de faciliter le repérage du compteur d'énergie et/ou de la ligne téléphonique.

Les données à caractère personnel relatives aux locataires seront supprimées à compter du départ du locataire concerné ou, en cas de sommes restant dues, à compter du paiement complet des sommes dues au bailleur. Les données strictement nécessaires à l'accomplissement d'obligations légales peuvent être archivées le temps nécessaire au respect de l'obligation en cause.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen (*).

Conformément à l'article 85 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de PAYS DE MEAUX HABITAT :

- Par courrier : PAYS DE MEAUX HABITAT • Direction Générale • Boulevard des cosmonautes CS 90381 77334 Meaux Cedex
- Par mail : servicergpd@paysdemeauxhabitat.fr

Nous serons susceptibles de vous demander un justificatif d'identité.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Pour votre parfaite information, PAYS DE MEAUX HABITAT a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail : dpo.paysdemeauxhabitat@anaxia-conseil.fr afin d'obtenir toute information utile.

(*) Toute demande d'opposition devra être précise (indiquer ce à quoi vous vous opposez) et motivée (pourquoi vous vous y opposez). L'article 21 du RGPD indique en effet que « *La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement de données à caractère personnel ...* », ce droit étant de plus limité à certains traitements. Nous étudierons chaque demande et y apporterons la suite appropriée.